

Grivegnée, le 25 novembre 2019

Chers co-propriétaires,

Veillez excuser mon absence à cette assemblée générale du 30 novembre.

Cependant, je tenais à vous rendre compte de la vérification des comptes dont la période s'étale du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Ceux-ci ne présentent aucune anomalie !

Néanmoins, il serait bien de communiquer au moins toutes les échéances de paiement la situation du compte de réserve : les entrées (paiements des co-propriétaires) ainsi que les sorties (paiements des factures) et le solde. De plus, établir un budget (dates et paiements dans le futur).

Je tiens à remercier le conseil de co-proprité et le syndic pour la confiance qu'il m'a accordée pendant mon mandat de vérificateur aux comptes.

Je vous souhaite une bonne réunion.

Raymond DELREZ